

TERRE DE CŒUR



Tri : nouvelles consignes

Au 1^{er} janvier tous les emballages se trient **P.21**

PETITE ENFANCE

P.6

Les structures Petite Enfance labellisées Écolo Crèche®

EQUIPEMENT

P.11

La Maison du Cheval Boulonnais inaugurée

MOBILITÉ

P.16

Des bornes de recharge pour véhicules électriques voient le jour

Alincthun, Bellebrune, Belle et Houlefort, Bournonville, Brunembert, Carly, Colembert, Courset, Crémarest, Desvres, Doudeauville, Halinghen, Henneveux, Lacres, Le West, Longfossé, Longueville, Lottinghen, Menneville, Nabringhen, Qesques, Questrecques, Saint Martin Choquel, Samer, Selles, Senlecques, Tingry, Verlincthun, Vieil Moutier, Wierre au Bois, Wirwignes.

WWW.CC-DESVRESSAMER.FR



La photo

1200 randonneurs heureux à Questrecques

La rando semi-nocturne de l'Office de Tourisme de Desvres-Samer a posé ses valises à Questrecques le vendredi 1er juillet. Sous un temps ensoleillé, plus de 1200 marcheurs se sont pressés à cette excursion originale rythmée par de nombreuses animations. Théâtre, magie, illusionnisme et concert de percussions se sont enchaînés. Au retour de la balade de 6 km, un grand barbecue dansant attendait nos heureux marcheurs. A l'année prochaine.



Édito

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a prévu la simplification et l'harmonisation des règles de tri des déchets sur tout le territoire national.

A compter du 1^{er} janvier 2023, les Français pourront mettre tous leurs emballages dans le bac jaune, c'est ce que l'on appelle techniquement **l'extension des consignes de tri**.

L'objectif est de **simplifier le geste de tri** et limiter ainsi l'impact de notre consommation sur la planète. En effet, trier c'est répondre de manière concrète aux défis de la pollution et c'est agir pour la préservation des ressources naturelles.

Dans ce nouveau numéro de votre magazine, vous trouverez un dossier sur ces nouvelles consignes de tri qui sont également reprises dans le calendrier de collecte. Vous verrez, ce sera désormais plus simple de trier : **Tous les emballages dans la poubelle jaune !**

En cette fin d'année, toute l'équipe de la CCDS se joint à moi pour vous souhaiter des vœux de bonheur, santé et réussite pour 2023. Prenez soin de vous.

Claude Prudhomme
Président de la CCDS

P. 4
RETOUR EN IMAGES
- Un territoire qui bouge !

P. 6
PETITE ENFANCE
- Les structures labellisées « Écolo-Crèche »
- Le multi-accueil « Les Petits Pas » inauguré

P. 11
MAISON DU CHEVAL
- Une maison pour sauver et valoriser le cheval boulonnais

P. 16
MOBILITÉ
- Des bornes de recharge et un service d'autopartage voient le jour

P. 18
FRANCE SERVICES
- Faciliter vos démarches administratives

P. 20
ÉCONOMIE
- Des bureaux et ateliers à louer

P. 21
DOSSIER
- De nouvelles consignes au 1^{er} janvier

P. 26
NATURÉO
- Les nouveautés



1 Affluence record aux Régalades Nocturnes de l'Office de Tourisme

Le vendredi 5 août, les Jardins de l'Abbaye de Samer étaient noirs de monde. Plus de 2000 personnes ont participé aux « Régalades Nocturnes », rendez-vous estival proposé par l'Office de Tourisme Intercommunal. « Le principe de ce marché nocturne dînatoire est simple. Le visiteur apporte ses couverts et compose son assiette au gré de ses envies avec les produits de terroir des producteurs locaux », note l'organisatrice Florence Caron. Escargots, foie gras, magrets fumés, viandes grillées au barbecue, terrines, fromages, tartes, gaufres... ont régalié les gourmands. Concert du groupe Sirius et animations pour les enfants étaient également au programme.

2 Stievenart devant Wilt et Lance

Le Rallye du Boulonnais chapeauté par l'Auto Club Côte d'Opale (ACCO) et la CCDS a tenu toutes ses promesses. Pour sa 31^{ème} édition, l'épreuve a réuni en août près de 140 concurrents.

Côté course, Nyls Stievenart et son copilote Antoine Brulé ont dominé les débats après une lutte de tous les instants. Vainqueurs des deux précédentes éditions, Christophe Wilt et Mélanie Grandjean sur Volkswagen Polo et Marc et Freddy Lance sur Skoda Fabia complètent le podium.



3 Belle affluence aux épreuves de la Route du Poisson

Le territoire était partie prenante de la Route du Poisson. Si la course relais entre Boulogne et Paris se déroulait sur 24 heures, en hommage à l'épopée des chasse-marées, la manifestation, elle, se déroulait sur plusieurs jours.

En marge et avant la course, les équipes se sont affrontées sur des épreuves dites spéciales. Des épreuves qui avaient lieu, dans leur majorité, à la Maison du Cheval Boulonnais. Très appréciées du grand public, ces épreuves de maniabilité, d'adresse ou encore de force avaient pour but d'ajouter des critères pour départager les équipes à l'issue de la compétition.



4 Octobre rose : marche et initiation trail

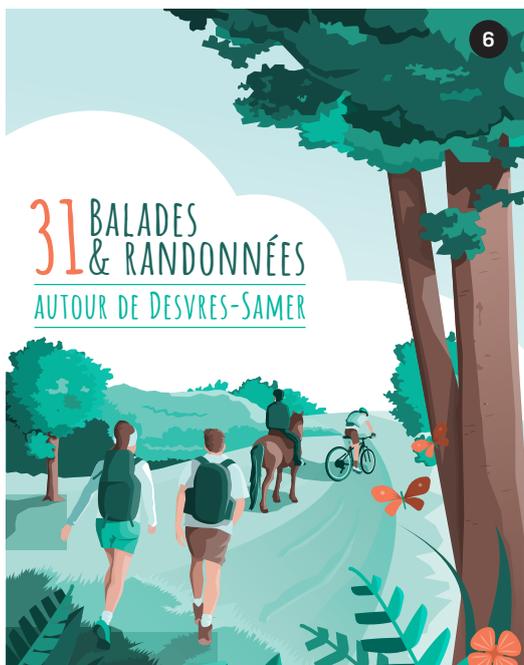
La CCDS, l'association Les Semelles et le comité des fêtes de Menneville ont organisé Octobre Rose pour le dépistage du cancer du sein le dimanche 2 octobre. Une randonnée et une initiation trail de 8 km étaient au programme.



5 Une Semaine Bleue animée

Dans le cadre de la Semaine Bleue, semaine nationale des retraités et personnes âgées, la Communauté de Communes a proposé diverses animations.

Séance de relaxation, atelier sophrologie, aquagym douce et balnéo, randonnée, atelier sophrologie, atelier socio-esthétique, atelier pâtisserie, yoga, zumba... étaient au programme.



6 Notre campagne a la Côte... d'Opale!

La nouvelle pochette de randonnées est arrivée... 31 balades et randonnées autour de Desvres-Samer à travers plaines, bocages et pâturages, rivières et vallons. Disponible à l'Office de Tourisme de Desvres-Samer, 1 rue du Louvre - 62240 Desvres (03.21.92.09.09)

Retrouvez nos parcours sur Cirkwi :



7 Garder les bons réflexes au volant

La CCDS a reconduit une journée de sensibilisation à la sécurité routière pour les seniors. Une trentaine de personnes ont participé au rendez-vous organisé à la salle des fêtes de Colombert. Au programme : révision du code de la route (signalisation, circulation sur autoroute, prise de médicament, rond-point...), premier secours (comportements et gestes à adopter), séances de conduite avec des auto-écoles locales, contrôle de la vue et divers ateliers, déjeuner le midi en commun...



8 Carton plein pour la vente de vélos recyclés

La CCDS et Cycléco de l'association Rivages Propres ont signé une convention de partenariat pour la collecte, la valorisation et le réemploi des vélos déposés en déchetterie par les habitants. L'intercommunalité permet à l'association de récupérer gratuitement les vélos au sein du Pôle technique et déchets. Les cyclos « retapés » sont ensuite vendus à un prix très attractif à la boutique Cycléco à Boulogne-sur-Mer ou en ligne.

Afin de faire profiter les habitants du territoire de ces vélos reconditionnés, une vente a été programmée le samedi 22 octobre à la déchetterie. Plus de 30 vélos ont été vendus !



Les structures Petite Enfance labellisées Écolo Crèche®

En ce printemps 2022, la Communauté de Communes a obtenu la labellisation Ecolo Crèche®, le seul label écologique indépendant dédié aux structures petite enfance.

« Cette démarche a un triple objectif : améliorer les conditions d'accueil des enfants, réduire notre impact environnemental et réaliser des économies. Son coût est pris en charge à 70% par une subvention européenne », note le président Claude Prudhomme.

Comment obtenir le label Ecolo Crèche ?

Les produits d'entretien, le mobilier, les peintures, les revêtements, l'alimentation, l'énergie, la consommation d'eau, sont autant de critères pris en compte par l'association Label Vie pour décerner ce label.

Plusieurs étapes ont été nécessaires :

- un diagnostic de départ pour auditer les pratiques actuelles,
- un plan d'action construit en équipe,
- un programme de formation complet pour les agents,
- un changement des pratiques

Le label est décerné pour une durée limitée de 3 ans afin d'encourager une démarche de progrès sur le long terme. Au terme des 3 ans, les structures peuvent prétendre à une « re-labellisation » en renforçant leurs actions sur de nouveaux axes.



La parole est aux agents...

Mais en pratique, que faisons-nous ?

« Nous réalisons nos produits d'entretien à base de vinaigre blanc, d'eau et d'huile essentielle de lavandin pour nettoyer matériel, jouets et les sols de la crèche ». *Céline (Le Coin des Faons)*.

« Les mouchoirs en papier, c'est terminé, vive les vieilles serviettes recyclées pour essuyer les petits nez ». *Julie (Les Petits Pas)*.

« Nous achetons moins de jus de fruits en bouteille. Nous favorisons les jus de fruits frais! Les enfants font la différence de goût ». *Christelle (Les P'tits Copains)*.

« Avant, nos gâteaux maison étaient beaux, maintenant ils sont beaux et Bio ». *Camille (Relais Petite Enfance)*.

« Nous transformons les serviettes de toilette abîmées en petites lingettes pour remplacer le coton ». *Hélène (La Maison de Jackie)*.

Les bénéfices de cette démarche

« Au quotidien, dans les structures engagées, les enfants vivent dans un environnement plus sain où les produits d'entretien sont faits maison ou soigneusement sélectionnés. Ils sont en contact avec des matières plus naturelles (moins de plastiques, plus d'éléments naturels) et font des activités plus créatives, souvent en extérieur. Ils mangent des repas avec moins de pesticides et plus de produits de saison et sont impliqués dans une vraie réflexion sur le gaspillage alimentaire. » *Claire GROLLEAU, Présidente de l'association Label Vie.*

« Nous avons revu la fréquence des machines à laver pour consommer moins d'eau et d'électricité tout en proposant du linge propre selon l'utilisation faite et qui ne nécessite pas un lavage quotidien ». *Sophie (Le Coin des Faons)*.

« A la crèche, on mange comme des grands avec la vaisselle en verre ». *Sandrine et Gaëlle (Les P'tits Copains)*.

« Les Assistantes maternelles adhèrent aux serviettes en éponge, fini l'essuie-main en papier! ». *Adeline (Relais Petite Enfance)*.

« Les bouteilles en plastique sont bannies, on utilise l'eau du robinet dans des pichets ». *Christelle (Les Petits Pas)*.

« Nous récupérons l'eau du sèche-linge pour laver le sol et le matériel d'activités ». *Marjorie (La Maison de Jackie)*.



Le multi-accueil

« Les Petits Pas » inauguré

Le vendredi 16 septembre 2022, le président de la CCDS Claude Prudhomme, la sous-préfète Dominique Consille, le président du Département Jean-Claude Leroy, la vice-présidente de la CAF Marie Huchon, le maire d'Alincthun Jean Picque et de nombreux élus ont inauguré le multi-accueil « Les Petits Pas ». Un équipement situé sur la ZAL Les Pichottes qui a ouvert ses portes le 1^{er} février dernier.

Un peu d'histoire...

Jun 2014

Ouverture du multi-accueil « Les Petits Pas »

En 2014, la CCDS a ouvert le multi-accueil « Les Petits Pas » à Alincthun, sur la Zone d'activités Les Pichottes à Alincthun.

Une structure alors située au rez-de-chaussée d'un bâtiment appartenant à l'agence d'architecture Paral'ax. Sa capacité d'accueil était alors de 15 places.

Décembre 2020

Objectif : augmenter les places sur le territoire

En décembre 2020, un cahier des charges a été établi avec l'objectif d'augmenter le nombre de places sur le secteur Nord du Territoire afin de répondre aux nombreuses demandes des familles en recherche d'un mode de garde. Les élus du bureau communautaire ont appris que l'Entreprise Goudalle à Preures allait démonter un bâtiment quasiment neuf servant de groupe scolaire en banlieue lilloise.

Janvier 2021

Une délégation s'est rendue à Hellemmes pour visiter ce groupe scolaire conçu en bois.

Un équipement qui a servi durant 3 années à la ville en attendant la construction en « dur » d'un nouveau complexe. « Cette visite nous a donné l'idée que nous pouvions répondre au cahier des charges établi le mois précédent et installer cet équipement, sur notre zone d'activités des Pichottes sur laquelle nous possédions encore du foncier », indique Claude Prudhomme.

La structure de l'entreprise Goudalle, démontable et particulièrement bien agencée, est apparue comme la solution idéale. Réutiliser plutôt que construire du neuf. « Cela permettait d'augmenter notre capacité d'accueil afin de passer à 20 places ».



Les travaux ont débuté en août 2021.

L'équipement construit en un temps record a ouvert ses portes le premier février dernier.



Une grande salle d'évolution de 77 m²

L'ensemble de la structure revendique une surface au sol de 290 m².

Le lieu de vie, d'éveil et de socialisation a été pensé pour le bien-être de l'enfant : **locaux lumineux, agencement selon des espaces favorisant soit l'éveil, soit la détente, temps d'animation variés...**

Il est composé d'une grande salle d'évolution de 77 m², d'une salle d'activités de 32 m², de deux dortoirs, d'une salle de change, d'une cuisine, d'une biberonnerie, de sanitaires, d'un jardin avec préau et d'espaces pour le personnel.

Un personnel placé sous la responsabilité de la directrice Céline Guilbert. **La structure fonctionne avec 10 agents** : éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, animatrices, infirmière, personnes chargées de la cuisine et de l'entretien...



Quelques chiffres

1 115 000 €

Coût d'investissement

Les subventions octroyées :

CAF : 163 654 €,

RÉGION : 130 000 €,

DÉPARTEMENT : 94 500 €

LEADER : 58 400 €

Et la récupération de TVA : 185 000 €.

L'inauguration en vidéo



C'est dit !



Jean-Claude Leroy

J'ai découvert un équipement pleinement dans son époque et totalement en phase avec ce que le Département veut impulser dans son partenariat local !

Tout d'abord, le Communauté de Communes a su « réutiliser plutôt que construire », comme l'a dit son Président puisque cette magnifique structure en bois est à l'origine un équipement démontable, conçu par une entreprise du Pas-de-Calais, ayant servi de groupe scolaire durant 3 ans dans le secteur de Lille.

Ensuite, ce multi accueil de 20 places s'inscrit dans un maillage de l'intercommunalité pour offrir un maximum de solutions pour les familles, à moindre coût, et dans une démarche éco responsable. En plus des bâtiments systématiquement conçus pour le bien être et les économies d'énergie, les repas proposés sont totalement bio et locaux et ce depuis 2016. Un engagement qui vaut à cette démarche citoyenne le label Ecolocrèche et un accompagnement de l'Europe à hauteur de 70%.

Bien évidemment, le Département est lui aussi pleinement partenaire de la Communauté de Communes, que ce soit dans la création de ces équipements que dans le travail conjoint avec nos travailleurs sociaux et en particulier ceux de la petite enfance.

La Maison de Jackie a fêté ses 10 ans

La structure a vu le jour en septembre 2012 pour répondre aux besoins des parents en recherche d'un mode garde.

Complémentaire du Coin des Faons et d'ailleurs située tout à côté, allée Jean Bardol à Samer, la Maison de Jackie a été aménagée dans l'ancienne salle des associations et dans le hangar qui abritait l'association de modélisme.

« Nous avons décidé de baptiser cette structure en mémoire de Jackie Lignier, conseiller municipal disparu beaucoup trop tôt en 2012. Jackie faisait notamment partie de la commission petite enfance », rapporte le président de la Communauté de Communes Claude Prudhomme.

Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h en journée continue, elle peut accueillir 10 enfants. L'équipement est composé d'un espace de vie de 90 m² pour les activités, d'une salle de change, d'une cuisine aménagée, d'une biberonnerie, d'un dortoir et d'un bureau pour l'accueil des familles.

La référente technique est Christelle Beyaert. Deux auxiliaires



de puériculture, trois animatrices petite enfance, une infirmière et un agent de service complètent l'équipe.

« Je n'oublie pas l'éducatrice jeunes enfants du Coin des Faons qui participe à l'élaboration et au suivi du projet pédagogique. Les deux structures sont complémentaires. La mutualisation se fait tout au long de l'année que ce soit pour l'accès au jardin, pour le temps des comptines et pour la période de fermeture durant l'été de la Maison de Jackie. Un grand merci à la municipalité de Samer et son maire pour la mise à disposition des locaux. Une mise à disposition qui vient d'ailleurs d'être renouvelée ! Ce partenariat permet d'accompagner l'évolution démographique de la commune et des villages alentours », exposait Claude Prudhomme lors de la fête organisée à l'occasion du dixième anniversaire de la structure.

A l'occasion du dixième anniversaire de la structure, un moment de convivialité a réuni personnel, familles et élus.

La Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille aussi...

L'équipement situé rue Claude à Desvres regroupe de nombreux services dont un multi-accueil de 40 places.

En juin 2012, la Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille, plus connu sous l'acronyme MIEF, ouvrait ses portes et accueillait ses premiers bambins.

Dans le cadre du dixième anniversaire de l'équipement, une matinée festive a été organisée. L'occasion pour le président de la CCDS Claude Prudhomme de revenir sur l'historique de cette structure. « Nous avons pris la décision de construire cette Maison de l'Enfance et de la Famille en 2008. Le permis de construire a été déposé sur un terrain situé rue Claude, à proximité de la place des Anciens combattants d'Afrique du Nord. Rappelons que ce terrain de 3800 m² fut acheté à la ville de Desvres. Il abritait auparavant les établissements Ducrocq. Des entrepôts et plusieurs garages ont été démolis pour construire l'équipement ».

Aujourd'hui, la MIEF regroupe le multi-accueil « Les P'tits Copains » dont la capacité d'accueil est de 40 places, le Relais Petite Enfance et la « Maison Soleil », un lieu d'accueil pour des activités enfants-parents. Elle dispose aussi d'un espace réservé aux consultations médicales et de bureaux pour les permanences.

« Elles ont le grand avantage de permettre aux habitants d'avoir accès à l'information et aux soins en leur évitant de se déplacer à

plusieurs dizaines de kilomètres », poursuit Claude Prudhomme.

Consultation du nourrisson avec la Protection Maternelle et Infantile, dispositif attente active (association Cazin Perrochaud), Réseau parentalité REAAP dont le massage bébés, gym tendresse avec le département, permanences de la CAF, de la MSA, du Centre Médico-Psychologique, des assistantes sociales du Département... tels sont les services que les habitants peuvent trouver dans ces locaux.



Depuis dix ans, de nombreuses familles ont fréquenté la Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille.

Une Maison
pour sauver
et la valoriser
**le Cheval
Boulonnais**



Créée par la Communauté de Communes, la Maison du Cheval Boulonnais a pour objectif premier de sauvegarder et valoriser cet animal emblématique du territoire. L'équipement a été inauguré officiellement le samedi 22 octobre 2022.



En 2020, après trois ans de travaux, de rénovation et de construction, la ferme de la Suze, vaste corps de ferme du 19ème siècle, s'est transformée en un équipement moderne, innovant et fonctionnel au service de la sauvegarde du cheval Boulonnais. Plus de 150 élus régionaux, départementaux et communaux ont participé à l'inauguration officielle de la Maison du Cheval Boulonnais.

La Maison du cheval se veut être une vitrine de tout ce qu'il est possible de faire avec la traction animale, que ce soit dans le domaine agricole, l'entretien des espaces verts, le tourisme, les loisirs, le sport...

« Il faut donner vie à l'équipement et avoir en filigrane le plan de sauvegarde et de valorisation engagé par La Région Hauts de France », explique le vice-président Thierry Cazin. La Communauté de Communes coordonne le projet. Elle anime un réseau de partenaires, notamment issus de l'économie sociale et solidaire.

Ces derniers mois, des partenariats ont été noués avec deux organismes d'insertion qui interviennent et sont présents au sein de la structure. L'association d'insertion Cré'Actif « Les jardins du Boulonnais » est chargée de développer une activité de maraîchage. L'organisme cultive une partie des 19 hectares du

site. Les légumes sont aujourd'hui vendus par l'intermédiaire de l'association, sur certains points de retrait. **La production est aussi destinée à alimenter les cuisines du restaurant** qui ouvrira d'ici la fin du dernier trimestre.

SAS Formation, autre association d'insertion, travaille quant à elle à l'entretien des espaces verts et des bâtiments, là aussi avec la traction animale. Elle propose des parcours de formation à ses salariés sur l'utilisation du cheval dans les travaux d'entretien.

Dans les différents bâtiments revendiquant pas moins de 2500 m² de surface, d'autres professionnels sont installés **comme la vétérinaire équin Jennifer Labriffe ou la bourrelière Chloé Brand.**

Le Syndicat Hippique Boulonnais dont le siège a été transféré au sein de la Maison du Cheval et l'Association de Promotion

du Cheval Boulonnais sont des partenaires privilégiés. Leurs missions : soutenir les éleveurs, promouvoir la race au niveau régional, national voire international, organiser et co-animer des concours et évènementiels.

« Des partenariats sont également en cours d'étude avec le secteur médico-social et notamment l'IME (Institut Médico Educatif) de Samer et la Maison d'Accueil Spécialisée de Samer. Création d'une liaison douce entre les équipements, développement d'actions par la médiation équine... sont des actions envisagées ».

Notons que cet été, un Bureau d'Information Touristique, destiné à promouvoir le territoire, a ouvert ses portes au sein de l'équipement.

Un investissement qui a du sens pour le président de la CCDS

Au 19^{ème} siècle, le Cheval Boulonnais était omniprésent dans nos campagnes. Dans son discours, le président Claude Prudhomme a rappelé qu'on recensait à cette époque 150 000 chevaux dans les trois départements du Nord, de la Somme et du Pas-de-Calais. « Aujourd'hui, force est de constater que l'animal est « en voie de disparition ». Les 150 naissances annuelles ne permettent guère de raviver les couleurs de la race », reconnaît le maire de Crémarest.

Un élu qui compte sur l'équipement pour pérenniser la race. « La tâche est immense. Certains diront que cela ne va pas assez vite. J'en conviens. Mais je le pense sincèrement : cet investissement a du sens. Le cheval boulonnais fait partie de notre patrimoine. Il a longtemps été un moyen de transport incontournable et un allié précieux de nos agriculteurs. Ces animaux ont beaucoup donné pour la Région. Ils ont souffert avec les hommes. Cette Maison se doit d'être un lieu de référence, un pôle d'excellence de la filière ».



La salle du futur restaurant



INVESTISSEMENT TOTAL
7 000 000 €

Subventions :

2 000 000 € Région Hauts-de-France

750 000 € État

500 000 € Département

56 000 € Syndicat Hippique Boulonnais

25 000 € Fondation du patrimoine



Retrouvez la vidéo des travaux





Une bourrelière à la Maison du Cheval Boulonnais

Originaire de Merville, Chloé Brand s'est installée à la Maison du Cheval Boulonnais.

La jeune femme de 21 ans est passionnée par les chevaux depuis son plus jeune âge. « Je me suis orientée vers un BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) afin de devenir monitrice d'équitation. Suite à un accident, j'ai dû interrompre ma formation, et penser à une reconversion ». Voulant rester dans le domaine équestre et étant attirée par le travail manuel, Chloé se tourne vers un CAP sellier-Harnacheur en formation continue au Haras National du Pin en Normandie. « Lors de cette formation, j'ai été amenée à faire un stage auprès du bourrelier Dominique Foret. Il m'a transmis son savoir-faire concernant la confection des colliers de traction pour chevaux de traits ».

Dans son atelier de 32 m², Chloé Brand travaille le cuir pour créer des articles sur-mesure (licol, bride de présentation, petits articles de maroquinerie : ceintures, bracelets...) et procède à diverses réparations (siège de selle, surfaix...). « Chaque article créé est unique et personnalisable selon les demandes des particuliers et des professionnels. En parallèle, je continue à me former afin de pouvoir réaliser des colliers de traction pour chevaux ».

CONTACT

Chloé Brand : Maison du Cheval Boulonnais.
06 65 49 51 63. brand.chloe@outlook.fr.
Facebook : Bourrellerie de Chloé.



La vétérinaire équin Jennifer Labriffe a également pris ses quartiers au sein de la Maison du Cheval Boulonnais.

Lors de l'inauguration officielle de l'équipement, la professionnelle a expliqué son métier et a même réalisé une échographie sous les yeux attentifs des élus. « On peut clairement apercevoir le poulain. C'est magnifique », lançait le président de la CCDS Claude Prudhomme.



Le Boulonnais dans le sang

Les Louchet, éleveurs et passionnés de Boulonnais de génération en génération.

Bientôt un siècle que le cheval boulonnais est intimement lié à la famille Louchet de Wierre au Bois.

« On est la quatrième génération », sourit Daniel. L'homme de 62 ans n'est pas peu fier quand il remonte le temps et évoque cette passion partagée. « J'ai toujours connu des Boulonnais à la Wattine, la ferme familiale. Mon grand-père Gaston en possédait avant-guerre, puis ce fut au tour de mon père Louis de reprendre le flambeau. Moi j'ai grandi au milieu de ces magnifiques animaux, les pur-sang des chevaux de trait ». Daniel a naturellement passé le virus à ses deux garçons Laurent et Jérôme. « Et ce n'est pas tout, le petit fils Louis, du haut de ses 14 ans, est aussi un mordu. Là il est à la MFR de Samer. Il rejoindra certainement l'exploitation dans quelques années ». **Une exploitation de 83 hectares dont l'activité principale est la production de lait.** « Nous avons 70 vaches. Les chevaux c'est une activité complémentaire ».

Aujourd'hui, Daniel élève pour le plaisir une quinzaine d'équidés dont deux étalons et six poulinières. « Je suis monté jusqu'à 50 chevaux. J'ai levé un peu le pied ». Il y a quelques années, l'éleveur s'était diversifié et était prestataire de services pour des collectivités, des sociétés, des particuliers... « **Il y a eu le ramassage des poubelles et des déchets verts à Arras par exemple, les mariages, les balades...** Mais ça prend énormément de temps ».

Des bêtes de concours

Daniel et ses chevaux ont aussi participé à de nombreux concours locaux et nationaux. « Mon père a fait le salon de l'agriculture à deux reprises en 1972 et 1989. Moi j'ai trois éditions à mon actif en 2011, 2012 et 2014 avec à la clé plusieurs récompenses ». **Des trophées, des plaques,** que l'on retrouve partout, fièrement exposés dans la cour de ferme.

Daniel Louchet était également un fidèle de la Route du Poisson. « J'étais de toutes les manifestations en attelage depuis 1993. Cette année, je n'ai malheureusement pas pu participer à cette belle fête suite à un accident de travail ».

Véronique Jannot, Miss France...

L'éleveur reconnaît que ses chevaux lui ont permis de sortir du quotidien de la ferme et d'être mis sous le feu des projecteurs. « **J'ai promené Véronique Jannot en calèche ou la Miss France Maëva Coucke...** J'ai tourné plusieurs émissions télévisées comme « Va savoir » animée par Gérard Klein ou la « Carte aux trésors ». Ce sont toujours de bons moments ».

L'homme de terrain, qui revendique avoir tout appris de l'élevage sur le tas, a l'œil qui s'illumine lorsqu'on lui demande de décrire ses animaux. « **Les Boulonnais sont très intelligents. Ils ont de la prestance et du caractère. Un cheval peut faire 850 kilos. Alors je peux vous garantir que quand il a décidé quelque chose...** ».

Quant au futur de la race, Daniel est assez pessimiste. « Les naissances sont en baisse chaque année. C'est un constat. Il faut toujours chercher de nouveaux débouchés notamment dans les loisirs ou la prestation de services ».

A mes yeux, son avenir passe aussi par la filière boucherie. Ça peut paraître paradoxal, mais si on veut sauver la race, il faut sauver la viande ». Une chose est certaine, les nombreux promeneurs et automobilistes qui traversent la route de Desvres à Wierre-au-Bois apercevront encore durant de nombreuses années les beaux boulonnais de la famille Louchet. « La retraite va bientôt sonner. Je vais pouvoir me consacrer pleinement à ma passion. J'ai plusieurs projets en tête qui ont tous pour ambition de valoriser cet animal emblématique de notre territoire ».





La CCDS, moteur de nouvelles mobilités

Des bornes de recharge pour véhicules électriques et un service d'autopartage voient le jour.

La Communauté de Communes a pris la compétence « Création et entretien des infrastructures de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables » (IRVE) sur l'ensemble du territoire.

Forte de cette nouvelle compétence et afin d'agir pour la transition énergétique et accompagner la montée en puissance de la mobilité électrique en France, la CCDS a souhaité **mettre en œuvre un service de bornes de recharge de véhicules électriques ainsi qu'un service d'autopartage.**

Onze bornes sont en cours d'installation sur sept communes : Alincthun, Quesques, Brunembert, Desvres, Samer, Wirwignes et Doudeauville. C'est la société Citeos qui est chargée de l'implantation. « Il s'agit de bornes rapides d'une puissance de 22 kw. Chacune des bornes dispose de deux points de charge. Dans les années à venir, d'autres communes pourraient être concernées par le dispositif », précise Vincent Lacheré, vice-président en charge du dossier.

Et aussi un service d'autopartage

Toujours dans l'optique de répondre aux attentes et besoins de mobilité des habitants, la Communauté de Communes développe en parallèle **un service d'autopartage.** L'intercommunalité a fait l'acquisition de trois véhicules électriques. Des voitures qui seront mises à disposition en libre-service via l'opérateur d'électromobilité Clem'.

« Le but est d'offrir une solution de mobilité aux titulaires du permis de conduire qui ne possèdent pas forcément de véhicule. Faire ses courses, se rendre à un rendez-vous professionnel sera désormais beaucoup plus facile pour ces personnes. La location d'une voiture électrique en autopartage répond également à la problématique du réchauffement climatique », confie le président de la CCDS Claude Prudhomme. Les véhicules seront stationnés à Desvres au niveau de la crèche (parking des Potiers) et à Samer près de la Maison Intercommunale Pour Tous (place de l'abbaye).

La mise en service des bornes de recharge est attendue pour la fin de l'année et l'autopartage dans le courant de l'année 2023.



Mobilité en Desvres-Samer

Aires de covoiturage, véhicules électriques, bornes de recharge, service d'autopartage...

Soucieuse de la qualité de vie des habitants du territoire, la Communauté de Communes travaille à la mise en place de nouveaux services de mobilité. L'objectif : faciliter les déplacements quotidiens des habitants.

Pour matérialiser cet engagement, une marque de service a été imaginée et déposée à l'INPI (Institut national de la propriété industrielle). Son nom : Lib'Air. En parallèle, le service communication a créé un logo que vous retrouvez notamment sur les différentes bornes de recharge.

Coût pour l'utilisateur

Borne de recharge



0,40€ TTC / kWh
+ 2 € au-delà de la 3ème heure (sauf de 22h à 7h)

Autopartage



2€ de l'heure

Frais de Réservation 1 €

-  Autopartage
-  Bornes de recharge





Après la Maison Intercommunale Pour Tous de Desvres en 2020, la structure de Samer a officiellement été labellisée « France Services » le mercredi 28 septembre 2022.

CÔTÉ CHIFFRES

En 2022, 9570 accompagnements ont été effectués à Desvres et Samer et 2100 rendez-vous pour les différentes permanences ont été dénombrés.

France Services faciliter les démarches administratives des citoyens

Accompagner, faciliter les démarches du quotidien, permettre aux habitants de trouver en un même lieu de nombreux services utiles et surtout près de chez eux, telles sont les vocations des Maisons Intercommunales Pour Tous (MIPT) de Desvres et Samer, deux structures labellisées France Services par l'Etat.

« Si je devais caractériser ces équipements en quelques mots, je dirais simplement qu'ils ont pour objectif de faciliter les démarches administratives de nos concitoyens », souligne le président de la CCDS Claude Prudhomme.

Véritable guichet unique, les structures regroupent au sein d'un même lieu les principaux organismes de services publics : le ministère de l'intérieur, le ministère de la justice, le ministère des finances publiques, Pôle Emploi, l'assurance retraite, l'assurance maladie, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole et la Poste.

Ces maisons de services accueillent diverses permanences de partenaires locaux (MSA, RSA, AMIE du Boulonnais, CARSAT, ADIL...). « La CCDS noue des partenariats régulièrement pour répondre aux difficultés de mobilité que peuvent rencontrer certains habitants. **L'idée est d'éviter qu'ils ne fassent des dizaines de kilomètres pour se rendre à un rendez-vous** », poursuit Claude Prudhomme.

Les agents France Services de Samer sont présents aux côtés des habitants pour les aider dans leurs démarches administratives du quotidien. « Une aide diversifiée qui peut aller de la création d'une adresse mail, la création d'identifiant pour ac-

céder aux services publics, à faire une simulation d'allocations, une déclaration trimestrielle, un renouvellement de permis ou un changement sur une carte grise...

Du matériel est à la disposition des usagers comme des postes informatiques en accès-libre, une imprimante, un scanner, un espace de confidentialité pour permettre les rendez-vous en visio... », énumère la responsable du site Caroline Cwiek.



MIPT Desvres : 38, rue des Potiers 62240 Desvres. 03 21 99 26 00 – maisondesservices@cc-desvressamer.fr

MIPT Samer : 14 rue du Breuil. 03 91 21 37 79. maisondesservices-samer@cc-desvressamer.fr

Les deux structures sont ouvertes du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 (fermeture à 17 h le mercredi).

Le conciliateur de justice : un rôle de médiateur auprès des citoyens

Les conciliateurs de justice ont un rôle essentiel dans le règlement amiable des conflits. A Desvres, Marc Lecuyer occupe bénévolement cette mission. L'ancien gendarme tient une permanence tous les mercredis matin au sein de la Maison Intercommunale Pour Tous « France Services ».

« Mon rôle est d'écouter et instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige. Dans mon bureau, les personnes peuvent discuter. Une fois chez le juge c'est terminé », résume Marc Lecuyer.

L'auxiliaire de justice bénévole intervient dans de nombreux domaines comme les problèmes de voisinage. « Problèmes qui peuvent être causés par des haies non taillées, des limites de propriétés non respectées, des nuisances sonores... ».



Marc Lecuyer intervient également pour des litiges ou différends avec un propriétaire, un locataire, un fournisseur d'énergie, un prestataire de services, une entreprise...

« Je dispose de nombreux contacts, des interlocuteurs privilégiés qu'un simple particulier ne pourrait avoir. C'est très utile pour régler par exemple un litige entre un client et son opérateur de téléphonie. Je sais directement vers qui me tourner ».

Rappelons que saisir un conciliateur de justice est une procédure entièrement gratuite.

Desvres le mercredi matin. Prise de rendez-vous au 03 21 99 26 00 ou par mail : marc.lecuyer@conciliateurdejustice.fr
Samer le lundi matin. Prise de rendez-vous au 03 21 33 50 64



Retrouvez les permanences de nos partenaires :
CARSAT, AMIE du Boulonnais, ADIL, MSA...

Focus

Des cours pour se familiariser avec l'informatique

Vous n'avez jamais osé utiliser un ordinateur ? Vous n'êtes pas à l'aise avec le numérique ? Vous souhaitez approfondir vos connaissances ? Les ateliers d'initiation sont faits pour vous !

Des ateliers d'initiation à l'informatique sont proposés gratuitement à Desvres, Samer et Colembert. Ils sont destinés à un public adulte habitant le territoire et dispensés par le conseiller numérique France services George-Frédéric Sidwell.

Ces cours (12 séances - hors vacances scolaires) permettent, en petits groupes, d'accéder aux connaissances de base en matière de numérique : découverte et prise en main de l'ordinateur, messagerie, navigation sur internet, traitement de texte, création et classement de dossiers, astuces et conseils pratiques...

Côté pratique, des ordinateurs équipés sont mis à disposition mais les habitants peuvent aussi venir avec leur ordinateur personnel. Notons que sur l'année, des ateliers thématiques sont également proposés de façon ponctuelle ainsi que des rendez-vous individuels d'une heure afin de répondre aux besoins particuliers concernant l'ordinateur, la tablette ou le smartphone.

Renseignements et inscriptions dans les MIPT de Desvres (03 21 99 26 00) et Samer (03 91 21 37 79).



Des formations aux outils numériques pour les professionnels

La Communauté de Communes de Desvres-Samer (CCDS) s'est associée à deux collectivités voisines (la CC du Haut Pays du Montreuillois et la Communauté d'agglomération des 2 baies en montreuillois) afin d'accompagner les socioprofessionnels dans l'utilisation des outils numériques.

Un accompagnement qui se traduit par un programme varié de formations proposé par des coaches de Google Ateliers Numériques dans le cadre du dispositif « Fabrique de territoire » initié par l'Etat.

Ces rendez-vous destinés à tous les professionnels (entreprises, artisans, commerçants, professionnels du tourisme, agriculteurs...) mais aussi aux demandeurs d'emploi et personnes en reconversion professionnels sont gratuits. Ils permettent de faire découvrir les nou-

velles pratiques et les outils pour mener à bien la transformation digitale (communiquer auprès de ses clients sur internet, être plus visible grâce aux réseaux sociaux, promouvoir une activité avec la publicité en ligne...).

Pendant 5 jours, du 10 au 14 octobre, l'équipe Google Ateliers Numériques était sur la route, pour rencontrer professionnels et porteurs de projet, à Berck-sur-Mer, Desvres, Hucqueliers, Cucq et



Montreuil-sur-Mer. Pour le desvros, la journée organisée au Village des Métiers d'Art a réuni plus de 90 participants. Sur l'ensemble de la tournée d'octobre, 350 personnes ont bénéficié de ces formations aux outils numériques.

Fortes de ce nouveau succès, les équipes de Google Ateliers Numériques seront de nouveau présentes sur notre territoire du 13 au 17 Mars 2023.

LE CHIFFRE 1150

Lors des trois premières tournées organisées en novembre 2021, mars et octobre 2022, 1150 professionnels ont participé aux formations délivrées par les coaches Google Ateliers Numériques.



Des ateliers idéalement situés

En 2011, la Communauté de Communes a construit un bâtiment relais sur la ZAL « Les Pichottes » à Alincthun pour répondre aux besoins des entreprises à la recherche d'immobilier en location. Idéalement situé aux abords du rond-point de l'échangeur de la RN 42, l'équipement est composé de trois ateliers indépendants (150 m², 250 m² et 300 m²), cinq bureaux, une salle de réunion et des locaux communs (salle de réunion, cuisine, sanitaires, hall d'accueil...). Les ateliers de 250 m² et 150 m² sont libres de location. Tarif attractif et progressif à partir de 4 euros HT le m² / mois.



Des bureaux pour les entreprises

La Communauté de Communes a construit un nouveau multi-accueil Petite Enfance à Alincthun. L'équipement qui revendique une surface au sol de 290 m² est situé sur la ZAL Les Pichottes.

L'étage du bâtiment a été aménagé en bureaux destinés à être loués aux entreprises. Des espaces accessibles via un ascenseur et deux escaliers. Sept bureaux sont aujourd'hui proposés aux entrepreneurs (cinq de 15 m², un de 22 m² et un de 30 m²) ainsi que deux salles de réunion. Les tarifs sont attractifs et progressifs à partir de 5 euros HT le m² / mois.

Renseignements auprès de Nicolas Louchez, 03 21 92 07 20 - nicolas.louchez@cc-desvressamer.fr

1^{er} janvier 2023 :

Tous les emballages se trient

L'Extension des Consignes de Tri (ECT) est un projet national qui vise à simplifier le geste de tri en permettant aux habitants de trier tous leurs emballages. En application de cette réglementation nationale, la Communauté de Communes de Desvres-Samer va apporter des changements significatifs à la collecte des déchets en porte à porte. Ainsi, à partir du 1er janvier 2023, le bac de tri, plus couramment appelé la poubelle jaune, s'ouvre à tous les emballages plastiques et métalliques.



Trier davantage pour réduire les déchets

Engagée dans la transition écologique, la CCDS concentre ses efforts sur un objectif crucial : réduire les déchets. Pour cela, deux approches combinées : produire moins de déchets en général et trier plus pour recycler davantage et ainsi réduire le volume du bac gris.

L'extension des consignes de tri qui entrera en vigueur au 1er janvier est l'un des leviers pour atteindre cet objectif. D'autres solutions sont ou seront mises en œuvre, comme la réduction à la source des bio-déchets. Pour cela, une campagne de vente de composteurs sera lancée en 2023.

Un enjeu aussi bien environnemental que financier

Face à la hausse inéluctable du coût de gestion des déchets, en raison notamment de l'augmentation de la TGAP* (Taxe générale sur les activités polluantes), agir pour l'environnement doit aussi permettre de maîtriser les coûts. L'extension des consignes de tri vise ainsi une réduction de nos erreurs de tri.

** En 2022, le prix facturé à la tonne était de 45€. En 2025, il passera à 65€.*

La CCDS accompagnée par CITEO

Pour atteindre les objectifs fixés par l'État, la CCDS va traiter, à compter de janvier 2023, l'ensemble des emballages en plastique appelé «Extension des Consignes de Tri» (ECT). La CCDS a répondu à un appel à projet, lancé par CITEO*, pour optimiser la collecte des déchets et mettre en place les ECT.

**CITEO est un organisme qui soutient financièrement les collectivités pour réduire l'impact environnemental des déchets ménagers et valoriser les emballages ménagers des particuliers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage.*

Avec l'Extension de Consignes de tri, **TOUS** les emballages se trient



Les bons gestes du tri

Bien les vider, inutile de les laver, les déposer en vrac et sans sac



Emballages en métal



Bouteilles et flacons en plastique



Emballages en papier et carton, briques alimentaires



Tous les papiers



Les nouveaux

EMBALLAGES EN PLASTIQUE



Pots, boîtes, barquettes, sachets, films, tubes...

EMBALLAGES EN MÉTAL



Capsules, sachets, boîtes, tubes, opercules...



Je ne mets pas



gravats



tuyaux PVC



textiles



verre



couches



déchets verts

Une question ?

Appelez le Pôle technique et déchets au 03 21 33 39 86.

QUESTIONS QUE VOUS POUVEZ VOUS POSER...

Qu'est-ce que cela change sur la collecte ?

Les fréquences de ramassage ne vont pas changer, vous sortez vos poubelles comme d'habitude. Il est possible que votre poubelle jaune devienne trop petite pour la taille de votre famille. Il vous sera possible d'en demander une plus grande directement au Pôle technique et déchets (03 21 33 39 86)

Faut-il laver les emballages avant de les jeter dans le conteneur de tri ?

Non, c'est inutile. En revanche, il faut impérativement les vider.

Peut-on imbriquer ou emboîter les emballages les uns dans les autres pour gagner de la place ? La bouteille de lait dans le paquet de céréales par exemple ?

NON. Cela gêne considérablement le travail au centre de tri, où les emballages doivent être séparés par matière pour être recyclés. Des emballages imbriqués sont traités comme des refus de tri (non recyclables). En résumé, les emballages doivent être déposés en vrac dans le conteneur à signalétique jaune.

Doit-on enlever les bouchons des bouteilles plastiques ?

Non, il s'agit là aussi de plastique recyclable, il faut donc laisser les bouchons sur les bouteilles. A noter que certaines associations viennent en aide aux personnes en situation de handicap grâce à la collecte des bouchons. N'hésitez donc pas à leur apporter vos bouchons.

Une question, appelez le Pôle technique et déchets (03 21 33 39 86)

En chiffres



7

Camions de collecte

13



Agents de collecte

25

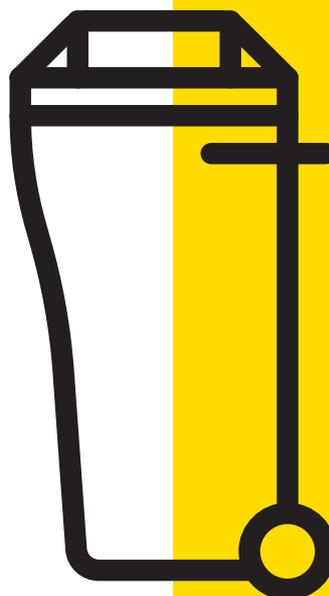


Tournées par semaine

103



Conteneurs à verre



5339

Tonnes collectées ordures ménagères

1273

Tonnes collectées tri sélectif

17%

Refus de tri

Données 2021

Naturéo

Centre aquatique

Une belle surprise pour Giulio

Le vendredi 8 juillet, Giulio Delassus, longfosséen de 9 ans, a été le 80 000ème visiteur à franchir les portes du complexe aquatique. Tout étonné, il s'est vu offrir par le président Claude Prudhomme et le vice-président Ludovic Dutriaux un pass aquatique de 6 mois. « J'allais déjà à l'ancienne piscine. Mais aujourd'hui, Naturéo, ça n'a rien à voir. J'adore y venir avec mes parents et mes copains. Ce que je préfère ? Le pentaglass ! ».



Pour son premier anniversaire, Naturéo a passé le cap des 100 000 entrées

Niché dans un écrin naturel, au pied du Mont Pelé, Naturéo, le centre aquatique de la CCDS, a ouvert ses portes le 24 septembre 2021.

Un an plus tard, le 24 septembre dernier, l'équipement sportif et de loisirs a franchi le cap des 100 000 entrées. « Malgré les restrictions imposées par la crise sanitaire, notamment la suspension durant plusieurs semaines de l'accueil des scolaires, les chiffres sont très positifs », note Claude Prudhomme, le président de la CCDS.

Dans ce bilan, l'élu souligne que plus de 16 000 enfants ont été accompagnés dans le cadre de l'apprentissage de la natation à l'école. « Le grand public ne le sait peut-être pas toujours mais la Communauté de Communes aide concrètement les

enfants à se jeter à l'eau. Nous prenons en effet en charge les frais occasionnés pour l'apprentissage des élèves de primaire et des collégiens du territoire (entrée au centre aquatique et transport) ».

En date du 24 septembre 2022, l'espace aquatique et l'espace bien-être/fitness avaient respectivement attiré 53 200 et 14 000 personnes. Les différentes activités proposées à Naturéo (aquagym, aquabike, bébé nageur, cours...) avaient quant à elles été plébiscitées par plus de 14 500 nageurs. L'accueil des groupes et des clubs complétait les chiffres de la fréquentation.

Plus de 400 personnes pour la première bougie

Le premier anniversaire du centre aquatique a été célébré par les équipes, les élus et plus de 400 personnes. Diverses animations ont rythmé la journée : jardin aquatique, activités relaxantes, aquabike, aquagym, partage du gâteau d'anniversaire... De nombreux cadeaux étaient à gagner (pass, entrées, goodies...).



Naturéo au 20h de TF1

Le vendredi 14 octobre, dans un reportage « La France, des solutions » du 20h, TF1 a mis à l'honneur le système de chauffage de Naturéo. Un centre aquatique chauffé grâce à l'usine ArcelorMittal. Pour rappel, un partenariat a été noué avec l'entreprise métallurgique située à quelques centaines de mètres. La chaleur rejetée dans l'atmosphère par l'usine pour refroidir ses tôles galvanisées est récupérée. Cette énergie, auparavant perdue, alimente une pompe à chaleur qui permet de chauffer l'eau et l'air ambiant du centre aquatique.



Les nouveautés 2023

- La période de validité des cartes passe de **6 mois à 1 an**,
- **Accès aux 3 espaces** au choix (aquatique, bien-être, fitness)
- **Nouvelles formules** cartes 10 entrées et pass généralisés,
- Abonnements **mensuels et annuels**.
- **Animation anniversaire** le samedi après-midi

+ d'infos →



Les tarifs

Espace aquatique

	Résidents*	Extérieurs
Entrée	4,50	5,50
Entrée réduite**	3,60	4,40
Enfants - de 3 ans	Gratuit	
Carte 10 entrées***	36,00	44,00
Carte 10 entrées réduites***	28,80	35,20

Bien-être et Fitness

(+18 ANS)

	Résidents*	Extérieurs
Entrée bien-être ou fitness	8,00	10,00
Carte 10 entrées bien-être ou fitness	64,00	80,00
Entrée 2 espaces au choix	12,00	14,00
Carte 10 entrées 2 espaces	96,00	112,00
Entrée fitness, bien-être et espace aquatique	14,00	16,00
Carte 10 entrées 3 espaces	112,00	128,00

Activités

	Résidents*	Extérieurs
Séance unitaire aquagym, aquabike	10,00	12,00
Carte 10 séances aquagym, aquabike***	80,00	96,00
Carte 25 séances aquagym, aquabike***	200,00	240,00
Séance unitaire bébé nageur	10,00	12,00
Carte 10 séances bébé nageur***	80,00	96,00
Carte 25 séances bébé nageur***	200,00	240,00
Cours de natation au trimestre	100,00	
Cours de natation stage vacances scolaires (2 semaines : 10 séances)	100,00	

* Sur présentation d'un justificatif de domicile (facture, quittance, carte grise...). Le tarif résident s'applique aux habitants des 31 communes de la CCDS.

** Sur présentation d'un justificatif (+ de 65 ans, - de 18 ans, étudiants, personne en recherche d'emploi, personne en situation de handicap et titulaire d'une carte d'invalidité)

*** valable 1 an

Pass

Abonnements mensualisés

	Résidents*	Extérieurs
Frais d'adhésion	30,00	40,00

PASS AQUATIQUE 19,90
Accès à l'espace Piscine

PASS AQUAFORM 29,90
Piscine + aquagym (illimité)

PASS AQUAFORM + 34,90
Piscine + aquagym (illimité) + aquabike (1 séance par semaine)

PASS BIEN-ÊTRE 29,90
Accès à l'espace bien-être

PASS FITNESS 29,90
Accès à l'espace fitness

PASS LIBERTÉ 34,90
Accès à 2 espaces au choix (voir à l'inscription)

PASS PRIVILÈGE 39,90
Piscine + fitness + bien-être

PASS PRIVILÈGE + 44,90
Piscine + bien-être + fitness + aquagym (illimité) + aquabike (1 séance par semaine)

Les horaires

	Période scolaire	
	Piscine	Bien-être et Fitness
Lundi	12h-14h* 16h30-20h**	10h-14h 16h30-20h
Mardi	12h-14h* 16h30-20h**	10h-14h 16h30-20h
Mercredi	12h-20h***	10h-20h
Jedi	12h-14h* 16h30-20h**	10h-14h 16h30-20h
Vendredi	12h-14h* 16h30-21h**	10h-14h 16h30-21h
Samedi	9h-13h* 14h-18h	9h-13h 14h-18h
Dimanche	8h-13h***	9h-13h

* Bassin sportif uniquement.

** La dernière heure, bassin sportif uniquement (fermeture de la zone ludique : lundi, mardi et jeudi à 18h45 et le vendredi à 19h45).

*** De 12h00 à 13h30 le mercredi et de 8h00 à 9h00 le dimanche, seul le bassin sportif est ouvert.

	Petites et grandes vacances	
	Piscine	Bien-être et Fitness
Lundi	10h-14h* 15h-20h**	10h-14h 15h-20h
Mardi	10h-14h* 15h-20h**	10h-14h 15h-20h
Mercredi	10h-14h* 15h-20h	10h-14h 15h-20h
Jedi	10h-14h* 15h-20h**	10h-14h 15h-20h
Vendredi	10h-14h* 15h-21h**	10h-14h 15h-21h
Samedi	9h-13h*** 14h-18h	9h-13h 14h-18h
Dimanche	8h-13h*	9h-13h

* De 12h30 à 14h00 du lundi au vendredi et de 8h00 à 9h00 le dimanche, seul le bassin sportif est ouvert.

** La dernière heure, bassin sportif uniquement (fermeture de la zone ludique : Lundi, Mardi et Jeudi à 18h45 et le Vendredi à 19h45).

*** Bassin sportif uniquement.

Évacuation des bassins 15 min avant la fermeture.

Tout enfant de moins de 10 ans ou ne sachant pas nager doit être accompagné d'un adulte en tenue de bain.



Centre aquatique Naturéo

52 bis, rue de la Gare

62240 DESVRES

03 21 91 63 08

www.natureo-ccds.fr



Communauté de Communes
de **Desvres-Samer**

41, rue des Potiers - Desvres

03 21 92 07 20

Ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

Les services

Maison Intercommunale Pour Tous - France Services

(Cyber Point, Point Info Jeunesse, Espace Emploi...)

2 adresses :

38, rue des Potiers - Desvres · 03 21 99 26 00

14, rue du Breuil - Samer · 03 91 21 37 79

Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille

(Multi-accueil Les P'tits Copains, RPE, Maison Soleil...)

Rue Claude - Desvres

03 21 99 60 00

Portage de repas à domicile

03 91 18 03 73 · 06 89 54 08 95

Centre Aquatique Naturéo

52 bis rue de la Gare - Desvres

03 21 91 63 08 - natureo@cc-desvressamer.fr

www.natureo-ccds.fr

Office de tourisme

Desvres : 1, rue du Louvre

Antenne de Samer (ouverte en saison estivale) : Maison du Cheval Boulonnais

03 21 92 09 09 - ot@cc-desvressamer.fr

www.tourisme-desvressamer.fr

Multi-accueil La Maison de Jackie

Allée Jean Bardol - Samer

03 21 91 44 44

Multi-accueil Le Coin des Faons

30, rue Jean Moulin - Samer

03 21 32 79 38

Multi-accueil Les Petits Pas

Zone d'Activités Les Pichottes - Alincthun

03 21 99 55 92

Relais Petite Enfance «Les art'istes»

Rue Claude - Desvres

03 21 99 60 04 · 06 32 98 33 92

Déchetterie

11, route du Rossignol - Longfossé

03 21 33 39 86

Maison du Cheval Boulonnais

1212, avenue Henri Mory - Samer

maisonducheval@cc-desvressamer.fr



Communauté de Communes de Desvres-Samer
Office de Tourisme de Desvres-Samer
Centre Aquatique Naturéo
Maison du Cheval Boulonnais
Maison Intercommunale pour Tous Desvres-Samer



Téléchargez l'application Intramuros pour
suivre l'actualité de votre commune et
plus largement du territoire

www.cc-desvressamer.fr

Terre de Coeur n°33 - Décembre 2022

Le magazine d'information de la Communauté de Communes de Desvres-Samer (CCDS)

41, rue des Potiers 62240 Desvres

Directeur de la publication : Claude Prudhomme

Mise en page et rédaction : Jean-François Lacheré et Alexandre Albertini

Impression : Desvres Impression - 33 bis, rue des Ecoles 62240 Desvres

Tirage : 10 000 exemplaires - Dépôt légal : Septembre 2011 - Numéro gratuit - N° ISSN en cours

Magazine imprimé sur papier certifié PEFC 100% (papier issu de forêts gérées durablement)

